

25 avril 2017

Programme Communal de Développement Rural de Rochefort

Partie III : Diagnostic Partagé*

**Proposition du bureau d'études Aménagement sc et de la FRW*

**DOCUMENT
PROVISOIRE**

CHARGE D'ETUDE

AMENAGEMENT

sc/cv



SPATIAL PLANNING

ENVIRONNEMENT

Partner of Clerbaux-Pinon in ACPgroup



MAÎTRE D'OUVRAGE

VILLE DE ROCHEFORT

Hôtel de ville

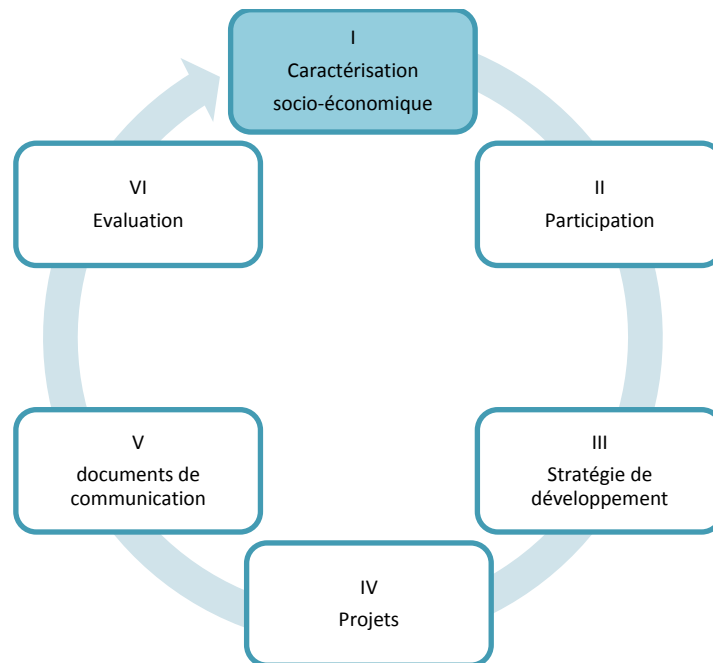
Place Albert 1er, 1

5580 ROCHEFORT

1.	INTRODUCTION : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT	3
2.	DIAGNOSTIC PARTAGÉ.....	4
2.1.	Caractéristiques économiques : une commune attractive.....	4
2.2.	Ressources naturelles, géographiques et environnementales : un cadre de vie calme et verdoyant...5	
2.3.	Un territoire rural à facettes urbaines... ..	6
2.4.	Une commune concernée par la mobilité... ..	8
2.5.	Une vie socio-culturelle concentrée.....	9
2.6.	Une gestion communale de qualité... ..	10

1. INTRODUCTION : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Pour rappel, la démarche de l'Opération de Développement Rural est structurée selon le cycle de durabilité :



Le cycle de durabilité démarre avec la caractérisation socio-économique de la commune. Celle-ci est présentée à la population dans le cadre de sa participation.

Caractérisation socio-économique et participation permettent de définir une stratégie de développement rural et durable. La stratégie est concrétisée par des projets dont la mise en œuvre s'échelonne sur 10 ans.

Tout au long de la réalisation des projets est réalisée une évaluation de l'état d'avancement et de l'efficacité du Programme de Développement Rural.

Intitulé « Diagnostic Partagé », le présent document correspond à la partie III du cycle de durabilité, à savoir, la stratégie de développement de la commune. Cette partie reprend : une synthèse de la situation existante des forces et faiblesses mises en évidence par la caractérisation socio-économique, ainsi que les remarques formulées lors de la participation des habitants et de la CLDR à ce diagnostic.

La stratégie se base à la fois sur le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études Aménagement sc. sur base d'informations transmises par la commune ou collectées par ailleurs (partie I du PCDR) ainsi que sur la participation pilotée et réalisée par l'organisme accompagnateur, la Fondation Rurale de Wallonie (partie II du PCDR).

Il s'agit pour la commune et ses habitants, dans le cadre de la Commission Locale de développement Rural, de mettre en place une stratégie qui s'appuie sur la situation communale, avec ses forces et ses faiblesses, en prenant en compte les souhaits des habitants tout en visant le développement durable.

Pour rappel, la situation de la commune au regard du développement durable a été abordée dans la situation existante.

De plus, le bureau d'études a structuré sa réflexion en fonction des 3 piliers du développement Durable (Environnement, Social et Économie) et des thématiques associées à ces trois piliers dès la phase d'analyse socio-économique.

2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic partagé se base sur les chapitres de la description des caractéristiques socio-économiques de la commune complétés en fonction de la consultation villageoise et des réflexions de la CLDR, par thème. Ces informations vont alimenter le travail pour la définition de défis et d'objectifs cohérents et pour les premières propositions de projets.

2.1. CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES : UNE COMMUNE ATTRACTIVE...

Le développement économique avait fait l'objet d'actions nombreuses dans le cadre de la première ODR, dont les conclusions soulignaient que « *les quartiers urbains de Rochefort et celui de Jemelle-centre, ainsi que certains centres villageois anciens (Havrenne, Briquemont, Laloux, Mont-Gauthier) apparaissent plus paupérisés que les zones de lotissements pavillonnaires modernes présentes notamment entre Rochefort et Jemelle ou au sein de certains noyaux villageois (Jamblinne, Navaugle, Frandeux...)* ». Ce constat n'est pas confirmé par la CLDR, qui souligne que la volonté politique à Rochefort a été d'éviter les « ghettos » en favorisant la mixité dans les lotissements et en proposant des terrains à prix abordables pour des citoyens aux revenus moyens. Cependant, les disparités entre les différentes tranches de revenus ont tendance à s'amplifier, fait qui se confirme lors de l'analyse de la répartition des déclarations fiscales¹.

Rochefort reste une commune assez aisée, avec une augmentation progressive depuis 2007 des revenus supérieurs à 30.000 euros. On relève également un bon taux d'emploi (59%) supérieur à la moyenne wallonne et un ratio d'emploi intérieur de 49% (Marche = 107%, Tellin = 29%).

Les faibles revenus et le chômage sont cependant présents, avec un taux de chômage (14,6% - en légère progression) qui touche principalement les moins de 25 ans ou les plus de 60 ans, peu diplômés.

Rochefort s'est dotée d'organes spécifiques pour cette matière, notamment d'une ADL (Agence de Développement Local) depuis juin 1998 qui vise à renforcer le développement de la Ville de Rochefort par une coordination des projets générateurs d'emplois.

L'activité économique est fortement orientée vers les secteurs touristiques et l'HoReCa (surtout à Han-sur-Lesse, où on remarque le caractère fort saisonnier des commerces suivant le rythme de l'activité des Grottes), mais également vers l'industrie d'extraction (les carrières Lhoist).

...POUR LES HABITANTS

On compte en effet relativement peu d'emplois (3.592 en 2014, dont 25% dans le commerce) sur la commune par rapport au nombre d'habitants (12.512 habitants), mais le nombre d'emplois est en augmentation, soutenu par la présence de quelques gros employeurs (Administration communale, Lhoist, plateau de la gare de Jemelle, écoles...). Ceci est surtout le fruit du développement du secteur tertiaire, ce qui souligne un certain dynamisme économique du territoire, moins fréquent dans les communes rurales. Néanmoins on note un manque de formations axées sur les secteurs d'emplois existants ou à développer à Rochefort.

Dans l'immense majorité des cas, la voiture est essentielle pour l'accès au travail. Mais surtout, Rochefort, en tant que commune rurale, peut sembler moins concurrentielle pour de l'activité économique que des pôles d'emplois plus développés dans les communes limitrophes.

Plusieurs groupements citoyens sont actifs à Rochefort. Parmi ceux-ci : Colibri Famenne, Rochefort en Transition mettent en place des actions visant des achats groupés, la redynamisation des marchés, des circuits courts, etc.

On remarque également l'existence d'une monnaie locale (le Voltî), encore peu utilisée du fait de son introduction récente et du peu de visibilité actuelle. Cependant le nombre des commerces qui adhèrent à la monnaie locale est plus élevé que dans d'autres communes, même si le bilan de son objectif principal, à savoir, de valoriser/favoriser le commerce local et la consommation de proximité est encore à réaliser.

La Zone d'Activités Economiques (ZAE) est relativement bien équipée et le club d'entreprises GEROCH (Groupement d'Entreprises Rochefortoises) est plutôt dynamique, boostant la diversification des secteurs et des entreprises. Néanmoins la localisation non optimale de la ZAE par rapport aux axes N4 et E411 (pas d'accès direct, côtes, passages étroits, etc.) rend le charroi difficile et coûteux. De plus, son caractère industriel accentué par les espaces d'accueil d'entreprises insuffisants, la transforme en un zoning en déclin qui se vide

¹ Les revenus moyens diminuent au profit des revenus riches et pauvres (en 2011, 11% étaient supérieurs à 50.000€ tandis que presque 7% des déclarations enregistraient un montant nul)

progressivement et dont l'image est peu à peu dégradée par l'aspect des abords de parcelles, les aménagements inadéquats (largeurs asphaltées, accotements, signalisation...), qu'il conviendrait d'améliorer.

Le manque de synergies avec la gare de Jemelle et la présence du pôle de Marche-en-Famenne, limitent d'autant plus son potentiel de développement. Une analyse (par le BEP) est en cours concernant l'extension du zoning, en zone mixte, ce qui permettrait d'attirer un nouveau type d'entreprises et de développer une image plus attractive et esthétique pour cette zone d'activités économique.

L'activité commerciale est en mutation (Comité de commerçants dynamique), avec un déplacement des commerces depuis le centre des villages vers des lieux plus accessibles à la voiture (notamment la périphérie de Rochefort) et ce malgré une prime communale incitant à l'implantation de commerces sur le territoire. Au centre de Rochefort, la situation s'est améliorée, les commerces y implantés sont spécialisés, sans réelle concurrence entre ceux-ci et ceux localisés en périphérie.

Rochefort, située à proximité des grands axes, mais malgré tout un peu en retrait, peut sembler moins attractive que d'autres communes telles que Marche. Cependant, le samedi, la moitié de la chalandise provient de l'extérieur de l'entité (30% de Wallonie, 20% d'ailleurs). On remarque également quelques nouvelles initiatives commerciales dans les villages tels que Wavreille (boulangerie qui va rouvrir), Villers-sur-Lesse (ferme de Jambjoule), Havrenne (maraîchers) ou autres (distributeurs de pains, commerces ambulants...)

En ce qui concerne le secteur agricole, les tendances régionales se confirment à l'échelle de la commune : la diminution de la Superficie Agricole Utilisée, « SAU », (d'environ 50 hectares par an, en moyenne) est due au développement de nouveaux lotissements en lieu et place de terres cultivées ou de pâture, situées en zone d'habitat du Plan de Secteur. Les sols fort hétérogènes rendent d'ailleurs difficile une exploitation agricole sur de grandes surfaces. Cette tendance est accentuée par la diminution du nombre d'exploitations agricoles, et ce malgré une légère croissance récente (81 en 2015). Cette dynamique est compensée par une légère augmentation de la surface moyenne par exploitation ainsi que de la main d'œuvre employée (123 emplois directs en 2013). La diversification de la production en cours, du fait de l'essor de la filière biologique (11 exploitations), des produits du terroir, et du tourisme rural, n'a que peu de retombées dans l'entité –du fait du manque de points de vente permanents tant au centre-ville que dans les villages– en termes de valorisation des produits locaux.

...MAIS AUSSI POUR LES TOURISTES.

Le secteur touristique joue un rôle fondamental dans l'entité de Rochefort –plus de 105.000 nuitées enregistrées en 2015–, qui dispose de nombreux atouts mis en avant par la maison du tourisme (Val-de-Lesse) et le Syndicat d'Initiative. L'offre est plutôt diversifiée, bien gérée et de qualité avec des points d'attraction de renommée internationale : les Grottes de Han –véritable « locomotive touristique »–, la bière d'abbaye trappiste, le Festival du Rire, etc. Cependant certains autres atouts sont encore à valoriser, comme par exemple les plans et cours d'eau de Rochefort ou d'Han-sur-Lesse, dont le potentiel n'est pas assez exploité.

Le secteur évolue et se diversifie constamment. Ainsi, le tourisme « vert haut de gamme » est actuellement porté par le domaine des Grottes de Han-sur-Lesse et le camping de Rochefort****. Le projet de Géopark (label de l'UNESCO) permettra une reconnaissance internationale des atouts naturels de Rochefort.

La commune et ses formations karstiques constituent également une destination attractive pour les voyages scientifiques et/ou scolaires, ainsi que pour les camps ou WE des mouvements de jeunesse.

Toutefois, lors des grosses affluences (durant les week-ends et les périodes des congés) des problèmes liés au parking et aux nuisances sonores sont régulièrement relevés tant à Rochefort qu'à Han-sur-Lesse.

Force est de constater qu'en dehors des grands événements (Sérénades, Festival du Rire), relativement peu d'activités sont proposées aux touristes à Rochefort Centre. Cette tendance se remarque également au Nord de la commune, quasiment inexploité. A Rochefort Centre, la signalétique peu homogène et le manque de visibilité du Syndicat d'Initiative, font que les attractions patrimoniales du lieu (Grotte de Lorette, Château Comtal...) ne sont pas assez mises en valeur.

2.2. RESSOURCES NATURELLES, GÉOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES : UN CADRE DE VIE CALME ET VERDOYANT...

Rochefort est située en Famenne, plus précisément dans le réseau de vallées formées par la Lesse et la Lhomme, qui marquent fortement le territoire.

Du point de vue des caractéristiques géographiques, cette localisation offre un cadre de vie calme et verdoyant qui est très apprécié des habitants et des touristes, même si un certain manque de prise de conscience par rapport à la qualité du cadre de vie a été souligné lors des consultations citoyennes.

On peut y découvrir un environnement de grande qualité, avec un statut de protection élevé pour une grande partie du territoire (sites Natura 2000 pour 44,8% du territoire – Périmètre d'Intérêt Paysager du Plan de Secteur pour 62% du territoire).

La commune est d'ailleurs dotée de plusieurs autres outils de protection et de gestion de l'environnement (Projet Life, Contrat de Rivière, Natagora, Les Naturalistes de la Haute Lesse...). Certains de ceux-ci ont été mis en place suite à la première ODR.

...MAIS AUSSI CONTRAIGNANT

On notera cependant quelques problématiques, bien particulières au territoire de Rochefort et pour lesquelles la vigilance est de mise : les phénomènes karstiques, remarquables pour leur intérêt scientifique et touristique (synclinal de Han-sur-Lesse, Grotte de Lorette, Gouffre de Belvaux), mais constituant une contrainte importante pour l'habitat et nécessitant des mesures de protection supplémentaires en raison de leur fragilité environnementale ; les cours d'eau, de bonne qualité générale, sillonnant le territoire communal dont près de 6% est classé en zone d'aléa d'inondation moyen ou élevé, mais dont les crues sont généralement absorbées soit par la multitude des cavités souterraines remplissant le rôle de bassins d'orage naturels, soit par la vallée de la Chavée (des aménagements performants ont permis de faire face aux inondations récurrentes à Han-sur-Lesse et Villers-sur-Lesse) ; les ressources d'eau souterraine exploitées, qui sont protégées par des zones de prévention faisant l'objet d'Arrêtés, mais dont l'épuration –comme celle des eaux de surface– reste à améliorer.

Malgré une bonne répartition globale du réseau d'égouttage sur le territoire communal, certains villages (Auffe, Genimont, Forzee, Navaugle, Frandoux et Briquemont) sont dans une zone d'assainissement autonome.

On relève une identité paysagère forte autour du tracé de la Lesse ainsi que dans les nombreux lieux d'observation du paysage dont la mise en valeur a été ciblée par plusieurs actions du précédent PCDR. Cependant divers traits du paysage restent encore à améliorer tels que l'intégration de la Zone d'Activités Économiques le long de la N949 et de sa future extension ou bien celle de la carrière à Jemelle d'un impact imposant sur les quartiers habités adjacents. Il en va de même pour l'intégration d'une série d'éléments « anodins » inhérent à l'observation du paysage et à la fréquentation de la nature tels que les abris (notamment ceux du Belvedere et du Rond du Roi), les aires de repos, les bornes (notamment celle de Han-sur-Lesse), les tables d'observations, etc.

A l'occasion de leur participation, les habitants ont fait relativement peu de remarques à ce sujet comparativement à d'autres thématiques. Ils apprécient leur cadre de vie mais regrettent néanmoins :

- les dépôts sauvages : principal point noir en matière de cadre de vie et d'environnement, qui crée pas mal des soucis d'entretien et de propreté, malgré une gestion communale des déchets globalement performante ;
- Les pressions des zones de protection (zones Natura 2000, PIP) semblent être beaucoup de contraintes dans le chef d'une commune, surtout si cette dernière est en manque d'espace à bâtir ;
- Les données relatives à la qualité des eaux sont assez anciennes.

La Commune de Rochefort est engagée dans POLLEC, « Politique Locale Energie Climat », l'analyse menée par le pays de Famenne devrait aboutir à un Plan d'Actions à l'horizon de juin 2018, ainsi que dans la Convention des Maires et compte quelques projets concrets de gestion de l'énergie : panneaux solaires, maison passive modèle, éolien, hydro-électrique. A cette fin, un conseiller énergie du CPAS encadre et conseille les habitants, toutefois, il y a lieu de constater l'absence d'un cadastre énergétique complet.

2.3. UN TERRITOIRE RURAL À FACETTES URBAINES...

La commune de Rochefort est dotée de nombreux outils de gestion de l'aménagement du territoire (*Schéma de Structure Communal, rénovation urbaine – ex. rénovation du centre de Jemelle, revitalisation urbaine – ex. projet de site du quartier de la Passerelle, mise en œuvre de Zones d'Aménagement Communal Concerté, Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural à Lavaux-Ste-Anne...*) ainsi que d'une étude paysagère faisant le point sur les paysages et les espaces publics (mais datant déjà de l'année 2000).

De plus, une rénovation progressive des espaces publics s'opère ces dernières années (centre de Rochefort, place de Jemelle, centre de Han, cœur de Wavreille...), visant à en améliorer la qualité et la convivialité d'espaces stratégiques des noyaux urbains ou villageois.

Malgré cette tendance, certains espaces publics non mis en valeur ou mal aménagés pourraient être améliorés (plan d'eau à Han-sur-Lesse, traversée de Mont-Gauthier, kiosque à Jemelle, abords du château de Lavaux-Sainte-Anne, espace-rue traversés par la circulation de transit – vitesse, trafic poids lourds, etc.) par des aménagements sobres s'intégrant au cadre rural du lieu (rétrécissements de voies, plates-bandes, végétation, terre-plein, matériaux et mobilier adaptés, harmonie des revêtements, utilisation parcimonieuse de la signalisation...).

...QUI SOUHAITE PRÉSERVER SON PATRIMOINE...

Le caractère rural des centres villageois souvent de grande qualité devrait être conservé tant que possible, tandis que les développements résidentiels périphériques devraient pouvoir s'y intégrer tout en essayant de trouver un juste équilibre entre « modernité » et « caractère typique » de l'architecture au cœur des villages. A cet égard, une attention particulière devrait être accordée aux entrées de village, parfois peu avenantes (Han-sur-Lesse, Rochefort...). Ces entrées pourraient être considérées tant d'un point de vue esthétique que d'un point de vue de la mobilité et de la sécurité routière (réduction de la vitesse, partage de l'espace aux différents modes, signalisation adaptée, etc.).

Les éléments de patrimoine sont nombreux sur le territoire, mais demeurent parfois méconnus. La consultation de la population montre d'ailleurs un intérêt pour la mise en valeur du patrimoine historique et des édifices religieux considérés comme participant à la spécificité des villages.

Des craintes sont émises quant à la perte du caractère rural de la commune face au phénomène d'étalement des villages (surtout au Nord : Havrenne, Buissonville), et à l'émergence d'habitants ne participant pas au tissu social. Les habitants craignent que certains villages de l'entité deviennent des villages-dortoir. La prolifération de panneaux, de marquages routiers, de systèmes ralentisseurs peu esthétiques nuisent également à la perception du caractère rural de la commune.

...ET QUI OFFRE UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ ET DIVERSIFIÉ À SES HABITANTS.

Rochefort est une commune attractive pour les nouveaux habitants, car située à proximité de grandes voies de communication et offrant un cadre de vie aéré, verdoyant, souvent de faible densité.

Le parc de logements de la Commune de Rochefort (5.592, dont 70,89% sont occupés par leur propriétaire) est globalement de bonne qualité –à part certaines maisons vétustes particulièrement dans le centre de Jemelle– et se compose essentiellement de maisons unifamiliales dont une grande majorité (89%) est de 4 façades. La commune dispose en revanche de peu d'appartements (11%) et de petits logements, mais, de nouvelles opérations sont réalisées dans ce sens (ex. « L'îlot des Ateliers » à Jemelle).

Les prix de l'immobilier sont inférieurs aux territoires contigus –un atout pour l'attractivité du territoire–, mais malgré tout coûteux et en forte augmentation depuis 1991.

La densité moyenne de logement sur la commune est de 33 logements/km², ce qui est très faible. Cependant on note une augmentation progressive du nombre de logements (+80 logements/an en moyenne depuis 2001) soutenue par une politique communale dynamique en matière de planification, même s'il faut rappeler des procédures en *stand-by* en ce qui concerne la mise en œuvre de la ZACC de Rochefort ou le PCA dérogatoire à Mont-Gauthier.

Le Schéma de Structure Communal, les Rénovation et Revitalisation urbaines permettent de circonscrire et de remédier au vieillissement du parc immobilier, tandis que la mise en œuvre des ZACC notamment à Jemelle, Rochefort et Han-sur-Lesse, Lessive, permet de conforter voire optimiser encore le potentiel foncier sur le territoire, et ce dans un contexte de raréfaction des réserves de terrain à bâtir et de difficulté de développement du bâti dans certains villages compte tenu des contraintes diverses (zones paysagères, zones de protection, Natura 2000 et Donation royale).

La politique de logement, définie à travers l'ancrage communal est très dynamique (service d'aide, logement social, logements pour personnes précarisées, rénovation de logements sociaux). On note au total 193 logements publics ou sous convention publique sur l'ensemble du territoire, même si la commune n'a pas atteint en 2016 le quota de logements publics préconisé par la Région wallonne.

Les habitants mettent en exergue la hausse du coût des logements et la difficulté de trouver des logements adaptés aux personnes précarisées ou à portée des jeunes, des personnes seules, disposant de ressources modestes.

En ce qui concerne l'évolution à venir du logement sur le territoire, les Rochefortois se montrent plutôt favorables au développement de nouvelles formes d'habitat tels que logements intergénérationnels, habitats collectifs, mais insistent qu'il faut d'abord réaffecter les immeubles abandonnés avant de faire du neuf.

De par ses caractéristiques (quatre façades et étalement urbain), le parc immobilier de Rochefort est vulnérable face à une hausse des coûts de chauffage (tous combustibles) et des déplacements (carburant) puisque très consommateur d'énergie. Cependant, le changement de mentalité se fait extrêmement difficilement : les maisons mitoyennes ou semi-mitoyennes n'ont guère de succès, même si elles sont imposées dans certains lotissements. En effet, les maisons isolées (4 façades) fort représentées sur le territoire engendrent de plus grandes déperditions caloriques et demandent donc une consommation plus importante particulièrement en chauffage. En outre, la très faible densité des quartiers hors centres de village implique une grande dépendance à la voiture individuelle.

2.4. UNE COMMUNE CONCERNÉE PAR LA MOBILITÉ...

Disposant d'un PiCM (Plan interCommunal de Mobilité) qui donne une vision globale de la mobilité (12 fiches, dont certains projets ont déjà été réalisés : ex. rond-point de Rochefort centre) sur les territoires de plusieurs communes contigües, Rochefort témoigne d'un grand intérêt pour ce sujet, vu la grande dépendance à la voiture et la proximité de deux grands axes routiers (.

Ainsi, les défis de la mobilité sont le sujet privilégié d'une politique communale volontariste tant en matière d'aménagement (réfection des trottoirs à Rochefort, aménagements en faveur des piétons dans la plupart des villages) qu'en matière de communication didactique (plate-forme et promotion du covoiturage, Service Rochefort Mobilité...). L'aménagement du nouveau rond-point de Rochefort est considéré comme une réussite par les habitants tant esthétique que performant, du fait qu'il permet de fluidifier le trafic.

Cependant, certaines sections de voiries s'avèrent fort chargées de trafic, en particulier sur les voiries régionales interurbaines qui traversent les noyaux d'habitat (centre de Rochefort et centre de Han-sur-Lesse). Cela s'explique par le transit automobile et le charroi de poids-lourds sur des itinéraires stratégiques. L'aménagement d'une voirie d'évitement du centre de Rochefort semble par conséquent un élément essentiel dans la réflexion du PCDR, et qui fait une large unanimité dans la population... Cette voie d'évitement ou contournement permettrait de réduire le trafic de transit sur l'axe traversant et permettrait de repenser l'aménagement de tout l'espace public du centre de Rochefort (terrasses, parcsages...) et de le rendre ainsi beaucoup plus attractif et convivial.

...LA SÉCURITÉ (ROUTIÈRE)...

Le sentiment d'insécurité routière, lié au trafic et dû à sa vitesse excessive dans les traversées villageoises, est bien présent et ce dans la plupart des villages de l'entité. Par ailleurs les déplacements des PMR sont plutôt difficiles (particulièrement dans les villages).

Quelques lieux « accidentogènes » sont à déplorer (carrefour de Génimont, grandes lignes droites des nationales, liaison piétonne Centre/Vélodrome).

À ce sujet, la CLDR fait remarquer que les services d'urgence ont des problèmes pour trouver certaines adresses (surtout au Ry de Vachaux où les GPS envoient vers Mont-Gauthier). Par ailleurs, la zone DINAPHI a modifié certains modes opératoires, ce qui rend les temps d'intervention plus long (surtout pour la seconde ambulance).

Certains parkings sont mal signalés, mal éclairés et peuvent être mal fréquentés surtout le soir, ce qui suscite également un sentiment d'insécurité, très inhabituel pour une commune rurale.

... L'INTERMODALITÉ ET LES MODES DOUX...

En ce qui concerne les transports publics, la gare de Jemelle desservie à la fois par une ligne IC (L162 : Bruxelles-Namur-Luxembourg) et une ligne locale (L43 : Liège-Jemelle) – en connexion à de nombreux pôles y compris internationaux– constitue un atout important de mobilité. Cependant, depuis deux ans, la ligne en provenance de Liège s'arrête à Marloie et la connexion vers Jemelle implique une rupture de charge, ce qui entraîne des pertes de fréquentation d'élèves pour les écoles de Jemelle. Le territoire est également desservi par 9 lignes TEC, transports en commun perfectibles notamment en terme d'offre (jugée insuffisante en particulier pour les liaisons entre villages), et en terme d'intermodalité (pour le rabattement et le cadencement sur la gare) et du fait de leur « sur spécialisation » sur la fonction scolaire. Afin de répondre à ces manques, le projet Flexi TEC (service de mobilité à la demande) est à l'étude.

Les modes doux, sont plutôt bien représentés avec la section n°2 du réseau RAVeL (qui traverse la commune d'Ouest en Est), ainsi que la piste cyclable Rochefort-Jemelle, et d'autres nombreux sentiers et voiries pédestres balisés. Cependant le réseau RAVeL, interrompu au centre urbain de Rochefort, ainsi que le manque de liaisons

cyclables entre les villages et surtout en connexion au RAVeL Rochefort /Jemelle constitue un frein important pour un usage du vélo au quotidien (plus que le relief vallonné...). Un autre problème du RAVeL, c'est la signalétique qui n'est pas adaptée, comme le signalent les membres de la CLDR.

... MAIS AUSSI PAR SA POPULATION ET SES ÉCOLES.

La densité de population de Rochefort est de 75.7 hab./km², ce qui est caractéristique d'une commune rurale².

À la lecture des données démographiques on remarque une augmentation de la population (+12,34 %) depuis 1990 (surtout à Buissonville, Mont-Gauthier, Wavreille et Havrenne), mais toutefois une croissance faible par rapport à l'arrondissement et un solde naturel en déclin, qui se traduit par un vieillissement de la population. Par ailleurs, le solde migratoire positif montre une attractivité de la commune pour les nouveaux habitants. En se basant sur les années précédentes, L'WEPS prévoit un accroissement de 3.7% de la population en 2026. Les structures et réseaux scolaires, plutôt bien représentés et de qualité, devront donc faire face aux défis qui se présentent en matière d'évolution démographique (diminution de la population dans plusieurs villages : Éprave, Rochefort, Jemelle, Villers/Lesse) et des actions préventives seraient souhaitables. L'accueil de la petite enfance (0-3 ans), dont deux établissements existent sur le territoire (MCAE « Les P'tits Crêtons » et « Les Ecureuils ») devrait être particulièrement accompagné, surtout dans le contexte actuel d'évolution démographique.

Des actions d'accompagnement seraient souhaitables dans le cas de l'école de Wavreille, qui est en perte de vitesse malgré une croissance démographique de 17% depuis 2005 et à Villers-sur-Lesse, qui enregistre une évolution démographique négative (-7,5% depuis 2005), mais où, tout au contraire, l'école attire tel un aimant les enfants des villages avoisinants. À ces phénomènes vient s'ajouter une évolution liée à la mobilité : l'arrêt de la ligne SNCB venant de Liège à Marloie, qui a aussi provoqué des pertes d'élèves dans le secondaire à Jemelle.

Force est de constater que l'enseignement est à deux vitesses : en croissance en zone urbaine, où l'offre des services se renforce, et en diminution en zone rurale, où l'accessibilité peut constituer une contrainte importante. Par ailleurs, des logiques spatiales des « facilités » (par rapport au lieu de travail, au trafic, à la famille...) peuvent influencer les choix des institutions scolaires par les parents, guidés par un certain pragmatisme. Ces évolutions démographiques différentes, témoignent d'une certaine difficulté à conserver ou à attirer des jeunes dans la commune, malgré les nombreux services proposés (maison des jeunes, Gamedella, la Passerelle, Accueil Famenne, etc.).

La consultation de la population met en évidence d'ailleurs le nombre insuffisant d'activités intergénérationnelles.

2.5. UNE VIE SOCIO-CULTURELLE CONCENTRÉE...

La vie socio-culturelle regroupe les services aux citoyens, les associations et les clubs sportifs :

Institutions et services administratifs, sociaux, économiques, techniques, environnementaux et cultes (Equipements collectifs) sont principalement localisés à Rochefort, tandis que les 101 diverses associations sont réparties sur l'ensemble de l'entité (avec 14 maisons de village) et couvrent une multitude de domaines relatifs à la vie sociale, culturelle et à l'animation. Les activités visent des publics diversifiés y compris les personnes âgées pour lesquels la commune mène actuellement un effort particulier afin de répondre au mieux aux besoins jusqu'alors moins bien rencontrés.

Cette vie socio-culturelle peut s'appuyer sur des infrastructures de qualité, et globalement neuves tels que le centre culturel Rochefort, même si des problèmes de place, de chauffage/aération sont quand même signalés.

On dénombre également pas moins de 36 clubs sportifs couvrant une bonne vingtaine de disciplines dont les principales infrastructures sont localisées à Jemelle, Han-sur-Lesse, Éprave et Wavreille et Rochefort. Par ailleurs, une aire multisports est en projet pour Rochefort Centre.

Comme évoqué ci-dessus, l'enseignement est diversifié mais ses infrastructures se concentrent essentiellement dans les noyaux urbains de Jemelle et Rochefort, en défaveur des noyaux villageois.

Les habitants relèvent également la diversité et le dynamisme des associations et des clubs sportifs, le caractère complet des services et d'équipements, dont les plus conséquents sont centralisés à Han-sur-Lesse, Jemelle et Rochefort (plusieurs villages sont équipés de Petites Infrastructures Sportives de Quartier « PISQ »), le centre culturel renommé, la bibliothèque dynamique, la multitude et diversité des activités organisées par le monde associatif sur le territoire, la piscine, le vélodrome (pas aux normes pour la compétition) et le caractère animé de Rochefort.

² Une commune est une collectivité rurale, si sa densité de population est inférieure à 150 hab. /km² (source : OCDE).

Les habitants évoquent également le fait que le vélodrome semble sous-exploité tout en estimant qu'il constitue un atout du fait de sa rareté. Ils proposent plusieurs pistes afin de mieux le mettre en valeur et le rentabiliser davantage.

... MAIS PAS ENCORE ASSEZ SUR LES NOYAUX VILLAGEOIS.

Par ailleurs, ils déplorent, le manque d'espaces extérieurs de convivialité dans certains villages (Ave et Auffe, Auffe, Jamblinne, Lessive, Villers-sur-Lesse...), en particulier pour les jeunes et que certaines salles de village sont à rénover (celle de Mont-Gauthier, de Havrenne, les abords de celle de Buissonville, l'acoustique dans celle de Lessive).

Mais également, le risque de développement de villages dotoirs (Buissonville et Havrenne) sans animation, le manque d'activités culturelles et de loisirs dans ces mêmes villages (en particulier pour les aînés et les personnes isolées), la piscine sous-exploitée (horaire d'ouverture, toit...), les difficultés de renouvellement du bénévolat ainsi que la vétusté du hall omnisport et des infrastructures sportives de Wavreille et Jemelle.

2.6. UNE GESTION COMMUNALE DE QUALITÉ...

De l'analyse réalisée, il ressort que Rochefort s'inscrit dans une politique volontariste de développement communal tant dans l'aménagement du territoire (SSC, ODR, PICM...) que dans sa gestion (fonctionnement des services), et ainsi que dans sa politique sociale. La commune est ouverte au processus démocratique via de multiples instances consultatives (CODIR³, CLDR⁴, CCCPH⁵, CCCA⁶...) et de commissions diverses (COPALOC⁷...).

Globalement, les habitants se montrent très satisfaits de l'action communale, cette thématique fait l'objet de peu de remarques ou de propositions.

Néanmoins, un certain manque de coordination des activités organisées par le monde associatif a été relevé, les créneaux de certaines activités pouvant se chevaucher parfois, ce qui paraît inévitable vu leur nombre. Cependant, il faut souligner l'initiative du Centre culturel (qui assure la coordination des associations –sauf au niveau sportif) qui rassemble régulièrement les très nombreuses associations du territoire dans la démarche « Quand les assoc's s'en (m)mélangent », ceci afin de pallier à ce manque de coordination et de communication.

Le Centre culturel est également favorable à l'organisation d'activités dans les villages, afin de soutenir une certaine décentralisation, à condition de pouvoir compter sur l'aide d'un comité local.

... MAIS UNE COMMUNICATION ENCORE À PERFECTIONNER.

Le dynamisme de la commune est révélé par différents organes de communication tels que le répertoire des services, entreprises et activités de Rochefort et alentours distribué en toutes-boîtes, le journal « Le Courrier », le site internet communal ainsi que, depuis peu, une page Facebook dédiée.

On relèvera toutefois un réseau de communication (internet et mobilophonie) non performant dans certaines zones du territoire, tandis que la couverture réseaux mobiles devient même problématique à certains endroits (au Ry de Vachaux, Mont-Gauthier et à Villers-sur-Lesse, par exemple, il est indispensable d'avoir un téléphone fixe, selon les dires de certains habitants). À ce sujet, Rochefort fait partie des 39 communes où moins de 60% des logements sont connectables en réseau haut-débit et que l'IBPT⁸ a inclut dans son projet phare visant à apporter des solutions. Cependant, il convient de noter qu'il n'y a pas encore de WIFI urbain.

Les remarques concernant la communication sont fréquentes, et ce dans de nombreuses communes, même lorsque cette communication fait l'objet d'un grand soin. Ainsi, certaines structures/associations ont des difficultés à informer de leurs activités ou de faire la promotion gratuitement pour les activités proposées au niveau local.

Sachant que diverses actions sont en cours ou déjà réalisés, la récente mise en place d'une page Facebook communale et l'existence de « MaTélé » (infos locales en boucle) constituent des atouts dont il faut tirer profit.

Il est important aux yeux des habitants d'inclure également toutes les catégories sociales, en pensant particulièrement à la communication vis-à-vis des personnes âgées, peu aptes à accéder à internet et à consulter le site communal.

³ Comité de Direction

⁴ Commission Locale de développement Rural

⁵ Conseil Consultatif Communal des Personnes Handicapées

⁶ Conseil Consultatif Communal des Aînés

⁷ Commission Paritaire Enseignement - organe de concertation de l'enseignement local

⁸ Institut Belge des services Postaux et des Télécommunications